

La ville d'Albert organise, pour le dimanche 21 juin 1874, un grand concours de musiques d'harmonie et de fanfares, suivi d'un feu d'artifice et d'un bal.

Un abus de confiance vient d'être signalé à notre police.

Adolphe Kenès était occupé en qualité d'ouvrier sabotier chez M. Voisin, place du Trichon; il était de plus homme de confiance de son patron, il livrait les marchandises et était chargé des recettes et des paiements. Un beau jour, Kenès a disparu et depuis n'a plus donné de ses nouvelles. — Depuis lors, tous les clients chez qui M. Voisin se présente pour recevoir des factures lui répondent d'une façon uniforme: « Voici des quittances signées Kenès auquel vous avez donné votre signature. » Que faire? porter plainte... c'est ce que vient de faire M. Voisin.

Marché au blé très petit hier à Lille: 700 hectolitres. Les ventes ont été très actives, de 27 à 33 fr. l'hectolitre. En hausse commerciale de 1 fr. à l'hectolitre.

Les farines de 49 fr. 50 à 51 fr. les 100 k.

Les cultivateurs sont très contents des temps froids et de la neige que nous avons depuis quelques jours. La neige donnera de l'eau, dont la terre a grand besoin et le froid ralentira la végétation. Tous les produits en terre sont en excellente situation, y compris les colzas dont la force peut parfaitement supporter les intempéries actuelles. Les arbres fruitiers donnent aussi les meilleures espérances.

Police correctionnelle du 11 mars. — A la fin de l'audience d'hier, a été condamné à deux ans de prison et à cinq ans de surveillance de la haute police, le nommé Fidèle Thery, ouvrier ajusteur à l'Usine de Fives. Cet individu s'était rendu coupable, le 3 décembre dernier, d'un odieux attentat sur une dame qui passait sur les glaces au territoire de La Madeleine-lez-Lille. Heureusement il n'était que deux heures après-midi et un convoi passait sur le chemin de fer voisin. Les cris des voyageurs indignés mirent le malfaiteur en fuite. Juste un mois après, le 3 janvier dernier, la victime de cette coupable agression le rencontra dans les rues de Lille.

Elle eut la patience de le suivre pendant deux heures avant de pouvoir le faire arrêter.

A l'audience, le prévenu nie obstinément les charges qui pèsent sur lui. Il est néanmoins condamné à la peine précitée.

Désiré Nollet, ouvrier à Roubaix, chantait dans un cabaret des chansons obscènes, quand un agent de police vint le sommer de se taire. Nollet outragea alors gravement l'agent qui dut entreprendre une lutte pour s'en rendre maître. L'agent de police a eu ses habits déchirés et sa montre brisée par le furieux. Désiré Nollet est aujourd'hui condamné à deux mois de prison et 16 fr. d'amende.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 11 MARS. — Eugène Florin, rue de Landoy. — Gustave Blommaert, rue des Longues-Haies. — Jeanne Piqué, rue Decresse. — Laurence Duterme, rue des Longues-Haies. — Lévin Bemont, rue des Longues-Haies. — Sophie Rassin, rue des Fossés. — Achille Vœux, rue Notre-Dame. — Julien Divieu, rue du Pile. — Arthur Roussel, rue des Longues-Haies. — Etienne Dashbarieux, rue de la Redoute. — Alfred Joye, rue de Fontenoy.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 11 MARS. — Sidonie Vaudegeuchts, 2 ans, rue de la Paix. — Pierre Debuchy, 66 ans, marchand boulanger, rue de Tourcoing. — Henri Roussel, 1 an, rue du Collège. — Laure Merchez, 11 mois, rue Magnéta. — Marie Scotet, 14 ans, Grand'Rue. — Victor Bertrant, 26 ans, peintre, à l'hospice. — Victoire Moreau, 66 ans, ménagère, à l'hospice. Célestine Pellier, 6 mois, rue des Fleurs.

Faits Divers

M. Emile Ollivier va, dit-on, publier en brochure ses discours, précédés d'une préface des plus vives. A entendre le *XIX^e Siècle*, l'ancien ministre songerait à pénétrer à l'Académie lors des prochaines séances et à prendre hardiment possession de son fauteuil, en se fondant sur ce que son discours a été approuvé par la commission académique.

Les différents jurys chargés d'examiner les œuvres dignes de figurer à la prochaine exposition internationale des beaux-arts de Londres se sont réunis hier dans une des salles du musée de Chinay. Sur 682 œuvres, 90 ont été écartées. L'art français sera donc, cette année, représenté à Londres par près de six cents tableaux, statues et gravures.

Un détail touchant sur le professeur Guvèthier qui vient de mourir. Il avait été, de 1826 à 1872, président de la société anatomique fondée par Bichat et reconstituée par lui. Jusqu'en 1870, il n'a pas manqué un seul vendredi de venir présider cette société composée d'internes, de jeunes docteurs.

Il avait environ 70 ans quand ses facultés intellectuelles commencèrent à baisser aux yeux de tous, il n'en conserva pas moins l'habitude de venir présider la société anatomique. Il lui arrivait, par exemple, de demander comment se portait le malade dont

On lui présentait le cœur et les poumons; et, à des paroles du même ordre, personne parmi les auditeurs n'eut voulu paraître s'en apercevoir, tant était grand le respect qu'il inspirait à tous par ses travaux et par ses découvertes.

Les vieillards indigents de Paris vont se réjouir. Mme veuve Lenoir Jousseran vient de laisser par testament à l'assistance publique une somme de dix millions destinée à la fondation et à l'entretien d'un vaste hospice où seront recueillis les infirmes et les vieillards. Une autre clause du testament de Mme Lenoir-Jousseran donne à l'Etat une collection d'objets rares et précieux estimés par les connaisseurs à huit ou neuf cent mille francs.

On sait que le choix d'un nouveau modèle de fusil chassepot est depuis longtemps à l'étude au comité d'artillerie. Nous apprenons que la commission d'expériences instituée à Vincennes sous la présidence du général Douay a ordonné des essais à faire sur 1200 armes dont 600 du système Beaumont, ingénieur belge, inventeur du système hollandais, et 600 sur celui de M. Gras, capitaine au dépôt central d'artillerie. Dès que le choix aura été fixé, on fabriquera les 3 millions de fusils et les 700 millions de cartouches demandés à la suite de l'enquête sur le matériel de la guerre.

Le bal donné dernièrement à l'Opéra Comique au profit des artistes dramatiques a rapporté plus de 30,000 francs.

La Décentralisation annonce que le préfet du Rhône a donné, avant-hier, un dîner aux députations des différents cercles catholiques-ouvriers de Lyon, pour répondre à la gracieuse réception qui lui avait été faite il y a quelque temps. Toutes ces députations étaient accompagnées de leurs aumôniers respectifs et de M. le colonel en retraite Lion, président des cercles catholiques de la ville.

Le Journal de Bordeaux publie le télégramme suivant: « Chislehurst, 6 mars. — M. Emile Ollivier. — C'est avec émotion que j'ai vu l'éloquent passage de votre discours qui rend hommage à l'Empereur et je vous en remercie. » Prince impérial.

La Liberté annonce que M. Rouher est parti hier soir pour Chislehurst.

La frégate allemande *Arcona*, actuellement dans les eaux autrichiennes, a reçu l'ordre de se rendre au Japon. Une autre frégate cuirassée et une corvette préparent également leur départ pour l'Asie orientale.

Il paraît que les maçons de Paris ne peuvent pas suffire à la besogne. Hier, cinq cents ouvriers de cette profession, arrivant de Vienne, de la Creuse et de la Corrèze, débarquaient à Paris où les rappellent leurs anciens patrons.

On écrit de Dottignies au Journal de Courtrai:

Dans la nuit de dimanche à lundi, un horrible attentat a été commis dans notre commune et est venu y jeter la terreur et la consternation.

Vers une heure de la nuit, le fils Léon Losfeld, venant d'Herrines, trouvait sur un champ derrière le jardin de M. Alard Roestraet, le nommé Florentin Huysentruyt, domestique chez le boulanger d'Evergignies. Après lui avoir parlé, il crut avoir à faire un ivrogne et partit. Un peu plus tard, le sieur P. Rassin, accompagné de sa femme et de sa fille et revenant de Leers (France), trouva la victime dans le même endroit. Il essaya de remettre l'individu sur pied, il ne put y réussir. Croyant aussi que cet ivrogne avait besoin de cuver sa bière, il le laissa et partit. Vers cinq heures du matin, on trouva le malheureux Huysentruyt à un kilomètre plus loin: il râlait, il avait les pieds nus et ensanglantés; ses bottines étaient à côté de lui. Lorsque les voisins accoururent pour le transporter dans une maison, il venait d'expirer.

Le jour ne tarda pas à se faire sur ce drame épouvantable. Le fils Losfeld avait rencontré trois individus mal famés qu'il avait parfaitement reconnus. M. Désiré Poulet, échevin faisant fonctions d'officier de police, accompagné du docteur Lacroix, alla constater l'identité du mort. Des blessures nombreuses prouvaient qu'il y avait là un meurtre commis.

Le lundi après-midi, le perquet descendit et assigna les individus soupçonnés. Le lendemain, nouvelle descente et autopsie du cadavre; le crâne était fendu. Deux individus furent arrêtés et des mandats lancés contre d'autres.

Il s'est passé la des faits atroces et l'on se croirait en pays de cannibales. La victime était un homme très-doux, très inoffensif.

Vers onze heures, Huysentruyt était entré à l'instinct tenu par Coudoux d'Heilt, le long du Cron-Pavé. Là on le roua de coups, et après l'avoir rabillé, on le porta sous un arbre qu'on appelle ici *allot* (saule). Comme il se plaignait en gémissant, on l'abattit à coups de pierre et on le transporta plus loin, à l'endroit où il fut trouvé par les sieurs Losfeld et Rassin. Il paraît, d'après la rumeur publique, que les meurtriers transportèrent leur victime vers Evergignies. Près des maisons appartenant à Jean Boulger, ces monstres attachèrent leur victime par les pieds à un *allot* et lui assénèrent force coups sur la tête. Pour donner sans doute le change à la justice, ils transportèrent ou plutôt traînèrent leur victime jusque près de la ferme habitée par les frères Plouvier, sur les confins de la commune, et c'est là qu'à cinq heures du matin elle fut trouvée près de rendre le dernier soupir. Il serait impossible de dire combien l'indignation et la consternation sont grandes dans notre commune. Tous appellent avec énergie toutes les sévérités de la justice sur les sauvages auteurs de cette scène de cannibales.

P. S. — Nous apprenons qu'un troisième inculpé a été mis sous les verrous jeudi dernier, à la suite d'un interrogatoire que lui a fait subir M. le procureur du roi.

Vendredi matin, l'agent de police Matelerc conduisit à la prison de Courtrai

un des co-auteurs du meurtre de Huysentruyt. A peine avait-il mis le prisonnier entre les mains de qui de droit, qu'il rencontra près de la station du chemin de fer l'individu accusé d'être l'auteur principal. Le mettre en état d'arrestation et le conduire devant le juge fut l'affaire d'une minute. Cinq individus se trouvent en prison accusés d'être auteurs ou complices des actes de sauvagerie exercés sur Huysentruyt.

Nouvelles du soir

PROLONGATION DES POUVOIRS DES CONSEILS MUNICIPAUX.

Le Soleil annonce que le ministre de l'intérieur déposera aujourd'hui sur le bureau de l'Assemblée un projet de loi ayant pour objet de prolonger les pouvoirs des conseils municipaux.

Aux termes de ce projet, ces pouvoirs seraient prolongés jusqu'à la fin de l'année 1874, avec cette restriction toutefois que le gouvernement pourra procéder au renouvellement des assemblées municipales aussitôt après la promulgation de la loi municipale. L'urgence sera demandée pour ce projet.

L'AFFAIRE DU CAMP DE CONLIE.

La 27^e commission des pétitions a été saisie hier de la pétition de M. de Kératry sur le camp de Conlie; d'après l'Opinion Nationale, M. de Kératry aurait lui-même lu et appuyé sa pétition. Le même journal ajoute que M. Gambetta ne énergiquement les faits qui lui sont imputés. On a fait remarquer que cette commission compte dans son sein un certain nombre de députés bretons.

L'INCIDENT OLLIVIER. — Aujourd'hui, jeudi, séance générale de l'Académie française. Il y a lieu de croire que l'incident Ollivier recevra une résolution définitive.

LES BALS PARISIENS.

Il serait question de donner un grand bal du commerce parisien, pour faire suite à la fête de lundi dernier; l'idée semble gagner du terrain parmi les notables commerçants de Paris. Rien cependant n'est encore arrêté.

Au bal du tribunal de commerce, les frais ont été de 129,000 francs, et la souscription s'est élevée à 160,000 francs. La différence sera distribuée aux pauvres de Paris.

UNE PREMIÈRE AU VAUDEVILLE.

Hier, au vaudeville, a eu lieu la première représentation de la pièce de M. C. Hombert, le *Candidat*; elle n'a eu qu'un très médiocre succès.

PETITE BOURSE. — Petite bourse du soir: 94.63 3/4.

Dépêches Télégraphiques (Service particulier du Journal de Roubaix).

LA GUERRE CARLISTE. — Madrid, 11 mars. — La Gazette publie des télégrammes du capitaine-général de Valence et du gouverneur militaire d'Alicante annonçant qu'un sanglant combat a eu lieu dimanche aux environs de Minglanilla entre le brigadier Calleja et les bandes réunies de Palacios, Santos et Cucala. Les détails manquent sur cette affaire. La division du général Weyler est partie de Valence avec des renforts à la poursuite de ces bandes.

LES FORTIFICATIONS HOLLANDAISES. — La Haye, 11 mars. — La seconde chambre a adopté, par 60 voix contre 6, la loi sur les fortifications. Les travaux seront terminés en huit ans et coûteront de 30 à 32 millions de florins.

LES LOIS CONFESIONNELLES EN AUTRICHE. — Vienne, 11 mars. — La Chambre des députés a adopté les six premiers articles de la loi confessionnelle.

Une proposition portant que les évêques doivent prêter serment à leur entrée en fonctions, proposition combattue par le Gouvernement, a été également repoussée.

Aujourd'hui, à Pesth, l'Empereur a rendu visite à M. François Deak, à l'hôtel de la reine d'Angleterre.

LA MISÈRE EN TURQUIE. — Constantinople, 11 mars, soir. — Une grande détresse régnait par suite de la grande quantité de neige qui est tombée récemment: La charité publique fait de grands efforts pour y porter secours.

COMMERCE

ANVERS, 12 mars. — Laines. — En vente publique, pour cause d'avaries, on a adjugé hier après-midi, 185 balles laine en suint de Buenos-Ayres (sur 185 b. offertes); 26 balles laine en suint de Monte-Video (sur 26 balles offertes) et 30 balles laines diverses (sur 30 b. offertes); soit ensemble 241 balles vendues sur 250 balles offertes. On a payé fr. 1 à 1.95 pour les laines en suint de Buenos-Ayres; fr. 2.05 à 2.45 pour les laines en suint de Montevideo et fr. 1.45 à 6.45 par kilo pour les laines diverses.

De gré à gré on a vendu aujourd'hui 247 balles Plata suint et 17 balles Cap snow-white.

HAVRE, 11 mars. — Cotons: La position ne change pas, et bien qu'échouant assez volontiers, les vendeurs ne lâchent pas la main, et les cotons autour de très ordinaire se maintiennent bien, à 95/96 fr. pour Louisiane et les lots en classements suivis obtiendraient même au-delà. Les Georgie sont autour de 94 fr. pour cette même désignation. A livrer, on a fait 200 b. Louisiane low middling, à 97 fr., et il y aurait acheteur de ce classement en Georgie, à 93 fr.

Les cotons de l'Inde en disponibilité sont tenus, avec une demande régulière. A livrer, on a noté du fair par steamer en mer, à 68 fr.; du good fair dito et chargeant à 71 fr. 50. Il y a d'ailleurs plus de fermeté pour Omra, et l'on est preneur de fair en charge, à 66 fr., sans vendeurs. A terme, marché calme; on ferait le Louisiane, mars à 94 fr., ou même à 93 fr. 50. Le mai-juin vaut 96 à 98 fr. 50; le juin-juillet, 97 fr.

Les ventes notées à quatre heures vont à 1,531 b.

Laines: Nous avons à signaler la vente de 32 b. M.-Video, suint, de 137 fr. 50 à 200 fr.

New-York, 9 mars. — Cotons. — A New-Orléans le middling se cote dans la parité de 7 9/16; le low-middling 7 3/16; à Mobile, middling 7 1/2; à Galveston good ord., 6 5/8; à Charleston le middling 7 5/8; à Savannah le middling 7 3/4; le tout coté et fret par voilier rendu à Liverpool.

BOMBAY, 9 mars. — Cotons. — Marché ferme. On cote: good fair Sawginned Dharwar nouveau 6 3/16; fair Omra nouveau 5 9/16; fully fair dito 5 11/16; good fair dit 5 13/16; fully good fair nouveau Omra 6 1/16; good fair nouv. Hingenghaut 6 1/2; superior dito 6 7/8; fair nouveau Dhollerah 5 7/16; good fair nouv. Dhollerah 5 13/16; fully good fair nouv. Broach Ginned 6 5/16; le tout sur embarq-mars-avril.

PREMIÈRE COMMUNION

Librairie Alfred REBOUX

Rue Nain, 1, Roubaix.

GRAND ET BEAU CHOIX

DE

Livres de Prières, Images, Chapeteils

MÉDAILLES, ETC.

BIBLIOGRAPHIE

L'Année scientifique et industrielle, par Louis FIGUIER (17^e année), vient de paraître. On y trouvera le résumé complet des travaux scientifiques, des inventions et des principales applications de la science à l'industrie et aux arts qui ont signalé l'année 1873. (Librairie HACHETTE, 1 vol. in-18, prix 3 fr. 50.) 5767

DICTIONNAIRE INDUSTRIEL

à l'usage de tout le monde, par E. LACROIX. 2 vol. gr. in-18, 1600 pages (caractères compacts), avec 7 à 800 fig. dans le texte. Traduction anglaise et allemande des termes techniques. — (Vingt éditions). Les 14 premières sont en vente (Ab us, Machines à vapeur). — Prix de la souscription: 5 francs. — On souscrit à la librairie des Ingénieurs civils, 54, rue des Saints-Pères, Paris.

On introduit chaque jour un thérapeutique des succédanés de l'huile de Foie de Morue, dont la plupart n'ont pas la moindre valeur. Le Sirop de Raifort iodé, préparé à froid, de Grimault et C^o, réunit seul tous les avantages médicaux; aussi le docteur Guibout, médecin des hôpitaux de Paris, en parle en ces termes:

« Le Sirop de Raifort iodé de Grimault a tous les avantages de l'huile de Foie de Morue sans en avoir tous les inconvénients; il stimule l'appétit et relève les forces de l'organisme; par la quantité d'iode qu'il contient, il exerce la plus heureuse influence sur les fonctions respiratoires; il est utile spécialement au début de la phthisie pulmonaire; son action n'est pas moins efficace dans les affections scrofuleuses et rachitiques. — Dépot dans les principales pharmacies. — Roubaix, dépot, pharmacie COILLE, 5769.

Le Phosphate de fer soluble de Leras, docteur ès-sciences, est le médicament le plus remarquable pour la guérison des pâles couleurs, maux d'estomac, digestion pénible, appauvrissement du sang.

Le docteur Bernutz, médecin de l'hôpital de la Pitié de Paris, constate dans une lettre sa supériorité sur les autres ferrugineux, dans les termes suivants:

« Chez une malade très gravement affectée, pour laquelle j'avais dû renoncer successivement au fer réduit, au lactate de fer, aux pilules Vallet, à l'Eau de Spa et de Passy, le Phosphate de fer soluble a été non seulement bien supporté, mais a immédiatement amené une amélioration. — Dépot dans les principales pharmacies. — Roubaix, dépot, pharmacie COILLE, 5768.

Le SIROP et la PÂTE DE SÈVE DE PIN maritime de LAGASSE sont reconnus comme les pectoraux les plus efficaces contre les toux, rhumes, catarrhes, grippe, coqueluches, irritations de la poitrine, etc. C'est qu'ils contiennent les principes balsamiques et résineux du pin maritime, à qui les médecins attribuent la plus grande efficacité contre les maladies des voies respiratoires. — Dépot dans les principales pharmacies. — Roubaix, dépot, pharmacie COILLE, 5770.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 67^e livraison (14 mars 1874). — TEXTE: La fille aux pieds nus, par J. Gourdaud. — L'I-do-Chine, par Louis Rousselet. — En congé, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — La soie, par Eugène Muller.

DESSINS par Vautier, Emile Bayard, Adrien Marie, et Sorrieu.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Comptoir des Fonds publics

70, rue de l'Hôpital-Militaire, à LILLE A. DE MEVOLHON

Avances sur Titres
Achat et Vente de Valeurs au comptant
Ordres de Bourse à terme.
 Paiement de coupons sans commission. 5681

Les nouveaux droits d'enregistrement

ET DE TIMBRE
Timbres mobiles proportionnels
pour les effets de commerce et les warrants.

LOI ET DÉCRET

DU 19 FÉVRIER 1874
Commentés et expliqués.

BROCHURE IN-8°. — PRIX: 1 FR.
ROUBAIX, à la librairie Alfred Reboux,
rue Nain, 1.
TOURCOING, à la librairie J. Mathan,
Grande-Place.

SANTÉ A TOUS rendue sans mé-
dicieuse farine de Santé de Du Barry de
Londres, dite:

REVALESCIERE.

Vingt-six ans d'invariable succès.
Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenteries, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellane, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure n° 65,311.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.

Cure n° 78,364.

M. et M^{me} Léger, de Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissement.

Cure n° 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la Revalescière l'a rejuveni. « Je préche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil.; 2 fr. 25; 1/2 kil.; 4 fr.; 1 kil.; 7 fr.; 12 kil.; 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25 centimes; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste: lesboitesde 32 et 60 fr. (franco) — Dépot chez MM. COILLE, pharmacien, et MOHELLE BOURGEOIS, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, à Paris. 4095 b.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Nouvelle Encre

J. Gardot à Dijon
noire en écrivant, n'altère pas
les plumes, n'opacifie pas
Nouvelle Encre violette
appartient à moi seul, à l'écrire,
chez tous les Papeteries.

Dépot à la Librairie Alfred Reboux.

BOURSE DE PARIS DU 11 MARS

VALEURS	Cl. précéd.	Coture	Baisse	Rais
A TERME				
3 0/0	60.50	60.52 1/2	..	002 1/2
5 0/0 1871	94.65	94.75	..	0.10
5 0/0 1872	94.67 1/2	94.72 1/2	..	0.05
B. de France	38.75	38.10	..	0.65
B. de Paris	107.5	106.75	..	0.75
Est	810.00	812.50	..	2.50
Lyon	298.25	297.75	..	0.50
Midi	317.50	317.50
Nord	503.75	505.00	..	1.25
Orléans	886.25	890.00	..	3.75
Ouest	895.00	895.00
Gaz	1012.50	1017.50	..	5.00
Suez	845.00	850.00	..	5.00
5 0/0 Italien
Espagnol	740.00	735.00	..	5.00
Lombards	426.25	422.50	..	3.75
Autrichiens	61.85	61.95	..	0.10
Foncier	345.00	345.00
Mobilier	318.75	346.25	..	2.50
Générale	721.25	718.75	..	2.50
COMPTANT				
3 0/0	60.25	60.30	..	0.05
5 0/0 libéré	94.40	94.50	..	0.10
5 0/0 non-lib.	94.40	94.50	..	0.10
4 1/2 0/0	94.50	84.60	..	0.10
Morgan	522.00	523.00	..	1.00
Ville 1869	290.50	292.50	..	2.00
1871	262.00	265.00	..	3.00
Obl. 3 0/0 Est	270.00	270.00
Lyon	290.00	291.25	..	1.25
Midi	276.00	275.75	..	0.25
Orléans	280.25	281.00	..	0.75
Vendée	241.00	242.00	..	1.00
Orléans à Ch.	227.50	227.50
Oil. Rouen N.	218.00	218.00
(Sud)	135.00	192.50	..	5.50
BANQUE				
3 0/0 Esp. Int.	15 3/4	15 3/4
30/0 Esp. Ext. 69	18 7/8	18 1/2	..	1/16
5 0/0 Turc	41.70	41 1/2	..	1/2
50/0 Péruvien	89 7/8	89 7/8
Immobiliers